



AEF Dépêche n°585608 - Paris, le 16/05/2018 18:53:00

- Fonction publique -

- 185.43.60.104 - www.aef.info

Toute reproduction ou transmission de cette dépêche est strictement interdite, sauf accord formel d'AEF.

"La CFDT est parfaitement légitime dans la manifestation du 22 mai" (Laurent Berger)

Par Jérôme Lepeytre



Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT.

© Info-Com CFDT

"La CFDT est parfaitement légitime" dans la manifestation unitaire des fonctionnaires du 22 mai prochain, déclare Laurent Berger, le secrétaire général de la CFDT, dans un entretien accordé à l'AEF et aux quotidiens régionaux du groupe Ebra (lire sur AEF), à moins de trois semaines du 49^e congrès de la confédération qui se tiendra du 4 au 8 juin 2018 à Rennes. La CFDT Fonctions publiques, qui avait participé à la mobilisation du 10 octobre 2017 (lire

sur AEF) mais non à celle du 22 mars (lire sur AEF), avait décidé en avril de rejoindre la journée d'action du 22 mai (lire sur AEF), entraînant la participation de l'Unsa (lire sur AEF). Après la fédération des services (17 % des adhérents), les deux plus grosses fédérations de la confédération, qui compte 623 802 adhérents, sont Santé Sociaux (14 %) et Interco (13,3 %). Laurent Berger aborde également la grève à la SNCF.

AEF : Le 22 mai, les agents publics seront dans la rue à l'appel des neuf organisations syndicales représentatives de la fonction publique. Le gouvernement tient-il compte de cette unité ?

Laurent Berger : Nous verrons, mais il faut que le 22 mai soit bien centré sur les fonctionnaires, l'unité renforcera nos capacités à obtenir des avancées salariales. Nous avons une profonde inquiétude sur les travaux du comité "CAP 22" (sur la transformation de l'État), nous voulons montrer que les fonctionnaires ne sont pas une charge pour la Nation, mais une richesse.

AEF : Le gel du point d'indice, c'est une ligne rouge ?

Laurent Berger : Il faudra une mesure d'augmentation générale pour les fonctionnaires. Mais nous demandons aussi des mesures spécifiques sur les déroulements de carrière, ou catégorielles pour aides-soignantes par exemple ou les contractuels.

AEF : Ne craignez-vous pas d'être chahuté, au moment de vous mettre avec vos homologues en tête de cortège ?

Laurent Berger : Non... La CFDT est parfaitement légitime dans cette manifestation. Après, que certains ne soient pas d'accord avec nos positions c'est leur droit. Mais ma seule crainte, ce serait de renoncer à nos valeurs et trahir les travailleurs.

AEF : La grève à la SNCF dure depuis un mois et demi. Qu'est-ce qui peut permettre de débloquer la situation ?

Laurent Berger : La discussion sur les amendements à la loi, autour de trois sujets : l'inaccessibilité de la SNCF, sur laquelle nous avons obtenu un engagement du Premier ministre ; la situation des cheminots au moment de l'ouverture à la concurrence ; les investissements dans le ferroviaire et la reprise de la dette. Il faut aussi imposer à l'UTP (patronat des transports) d'ouvrir la discussion sur la couverture sociale et les conditions de travail des cheminots... La CFDT ne soutiendra jamais cette réforme, lancée en tapant sur les cheminots. Mais elle a été votée par 450 députés...

AEF : Comment sortir de la grève si une majorité de cheminots dit dans la "vot'action" en cours qu'elle est contre la réforme ?

Laurent Berger : Pour l'instant, nous ne parlons pas de sortie de grève. Pour cela, nous attendrons de voir comment on améliore le sort des cheminots demain, et comment on pérennise un service public ferroviaire.